
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 8 novembre 2017 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

Ce procès-verbal concernant les décisions prises par l'administration en place avant l'assermentation des élus le 16 novembre 2017 est approuvé par les élus du nouveau comité exécutif.

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE17 1830

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 8 novembre 2017.

Adopté à l'unanimité.

CE17 1831

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 25 octobre 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE17 1832

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 1^{er} novembre 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE17 1833

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver de retirer temporairement le terrain désigné comme étant l'« Autoparc 115 », délimité par le chemin Remembrance, le chemin de la Côte-des-Neiges, et par les avenues Des Pins et Du Parc, du bail en faveur de la Société en commandite Stationnement de Montréal, rétroactivement du 1^{er} septembre 2017 jusqu'au 31 décembre 2017, dans le cadre des travaux localisés au 1800, chemin Remembrance;
- 2 - d'approuver ce manque à gagner de revenus au montant de 12 309,34 \$, à la suite du retrait temporaire du bail.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1170515005

CE17 1834

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 10 000 \$, non taxable, au Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) pour le financement d'un projet d'élaboration d'un guide de gestion et d'entretien des voies cyclables;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1171637005

CE17 1835

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder, à même le budget de fonctionnement, un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ à l'organisme Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) dans le cadre du Congrès INFRA 2017, qui se tiendra du 4 au 6 décembre 2017 à Montréal;
- 2 - d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1172839003

CE17 1836

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 75 000 \$, taxes incluses, à Vélo Québec Association pour offrir la formation « Cycliste averti » dans des écoles primaires de Montréal;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1171637004

CE17 1837

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accepter le don de l'oeuvre d'art intitulée *Caisses de Martini* de l'artiste Pierre Ayot, effectué par la donatrice, madame Madeleine Forcier, d'une valeur de 35 000 \$;
- 2 - d'approuver, à cette fin, le projet d'acte de donation entre madame Madeleine Forcier et la Ville de Montréal, le tout selon les termes et conditions y stipulés;
- 3 - d'autoriser le Trésorier de la Ville de Montréal à émettre un reçu officiel de don pour fins d'impôt à madame Madeleine Forcier, au montant de 35 000 \$, conformément aux règles fiscales applicables.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1173013001

CE17 1838

Attendu qu'en vertu du protocole de Montréal, de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* et de la *Loi sur la qualité de l'environnement du Québec*, la Ville doit terminer le remplacement de l'ensemble des systèmes de réfrigération utilisant le fréon (HCFC-22), d'ici 2020;

Attendu que la Ville a adopté un Programme de soutien à la mise aux normes des arénas municipaux;

Attendu que l'arrondissement de Verdun a adhéré au Programme susmentionné, pour la réalisation du projet de mise aux normes de l'Aréna Denis-Savard et de l'Auditorium de Verdun;

Attendu que le Fonds municipal vert (FMV) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) offre des subventions et des prêts à faible taux d'intérêt visant les projets de construction d'installations écoénergétiques;

Attendu que le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) considère transmettre un avis favorable concernant la demande de financement de la Ville de Montréal pour la réalisation d'un projet d'immobilisations visant les travaux de transformation de l'auditorium de Verdun et de l'aréna Denis-Savard auprès du FMV;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le directeur de la Direction des sports et de l'activité physique (DSAP) du Service de la diversité sociale et des sports (SDSS) à déposer une demande de financement, soit un prêt d'une somme maximale 5 M\$ et une subvention de 750 000 \$ correspondant à 15 % de la valeur de ce prêt, auprès du « Fonds municipal vert (FMV) » de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), dans le cadre de son programme pour le projet « Travaux de transformation majeure – Auditorium de Verdun et Aréna Denis-Savard ».

Adopté à l'unanimité.

30.002 1175058001

CE17 1839

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la Société du Parc Jean-Drapeau à accorder un contrat à Steel Space Concepts inc. pour l'acquisition d'unités modulaires de cuisine, dans le cadre du projet de réaménagement de la zone hospitalité du Grand Prix F-1 du Canada, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 214 199,82 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20170949PUB.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1176807003

CE17 1840

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la Société du Parc Jean-Drapeau à accorder un contrat à Grandchamp Chapiteaux pour l'acquisition et l'installation de treize tentes dans le cadre du projet de réaménagement de la zone hospitalité du Grand Prix F1 du Canada, incluant une entente de service pour une période de cinq ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 014 973,78 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20170947PUB.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1176807002

CE17 1841

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la Société du Parc Jean-Drapeau à accorder un contrat à Groupe TNT inc. pour la réalisation des travaux de construction du mur de soutènement, des plateformes amovibles et des infrastructures fixes de la zone hospitalité du Grand Prix F1 du Canada, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 11 742 410,55 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20170946PUB.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1176807001

CE17 1842

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la programmation d'événements publics 2017 – 7^e partie;
- 2 - d'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans le document joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1177209008

CE17 1843

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter les modifications au régime d'assurance collective des élus municipaux, à compter du 1^{er} janvier 2018, afin de leur offrir un programme flexible d'assurance collective;
- 2- d'adopter la mise en vigueur des changements au programme d'assurance collective pour les élus municipaux qui prendront leur retraite, à compter du 1^{er} janvier 2019.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1176775006

CE17 1844

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCE 02-004) afin de prévoir la possibilité d'une compensation en réponse au travail supplémentaire de certains employés lors d'événements ou circonstances imprévues ou exceptionnelles.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1176366001

Levée de la séance à 8 h 50

70.001

Les résolutions CE17 1830 à CE17 1844 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville